



PROGRAMME D'EXCELLENCE

PATINAGE ARTISTIQUE

CHAUDIÈRE / APPALACHES

CRITÈRES D'ADMISSION pour le PROGRAMME SPORT-ÉTUDES CONCENTRATION, SAISON 2022-2023

Étant donné que les places sont contingentées à l'école, il est possible qu'une évaluation sur glace soit réalisée afin d'établir un ordre de priorité parmi les patineurs qui s'inscrivent au PALS pour la prochaine année. Pour le primaire et le secondaire, les patineurs de niveau compétitif ont priorités sur les autres patineurs.

De plus, les critères suivants devront être respectés pour les patineurs à l'entrée scolaire 2022-2023.

Niveau scolaire	Année	Niveau de patinage
Primaire	4e	1 AN DE COURS PRIVÉS et STAR 1
	5e	1 AN DE COURS PRIVÉS et STAR 1
	6e	1 AN DE COURS PRIVÉS et STAR 2
Secondaire	1	STAR 3
	2	STAR 4
	3	STAR 5
	4	STAR 6
	5	STAR 8 ET +
Cégep-Université	Être inscrit au programme Alliance-Sport-études	

EXCLUSION DU PROGRAMME

Tout patineur se verra exclu du programme s'il ne respecte pas les conditions suivantes :

- Le patineur ne remplit pas les critères pour l'année qui vient
- Le patineur n'a pas patiné 80% des heures allouées dans la dernière année. Le hors-glace est obligatoire et fait partie du 80%. En cas de blessure, une expertise médicale signée par un médecin est obligatoire.
- Le patineur n'apporte pas les correctifs nécessaires à une atteinte possible des critères fixés. Le patineur et ses parents devront avoir reçu un avertissement à cet égard par écrit du comité.
- Le patineur a une conduite antisportive
- Il est obligatoire de s'inscrire à l'école d'été du PEPACA pour un minimum de 4 semaines ou payer une inscription d'une valeur de 4 semaines à temps complet (5 jours/semaine).
- La participation aux Championnats de sous-section A ou aux Championnats B est obligatoire pour tous les patineurs de niveau compétitif et la participation à la Finale régionale STAR/Michel-Proulx est obligatoire pour tous les patineurs de niveau STAR. Les patineurs STAR 1 à 4 doivent participer à au moins une compétition.